

MÉMOIRE

**LES ENJEUX LIÉS AUX LEVÉS SISMIQUES
DANS L'ESTUAIRE ET
LE GOLFE DU SAINT-LAURENT**

Préparé par le Comité



Mai 2004

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS.....	2
1.1. MISSION DE L'ORGANISME	2
1.2. MANDAT	2
1.3. HISTORIQUE.....	2
1.4. PRINCIPALES RÉALISATIONS	3
1.5. COORDONNÉES	4
2. INTÉRÊT DU COMITÉ ZIP ENVERS LE PROJET	4
3. NOS PRÉOCCUPATIONS	4
3.1 L'IMPORTANCE DU GOLFE SAINT-LAURENT	4
3.2 UN EXAMEN PUBLIC FRAGMENTÉ	5
3.3 LE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE AU QUÉBEC	6
3.4 DES BÉNÉFICES POUR QUI ?.....	7
3.5 CE QU'ON OBSERVE AILLEURS	8
3.6 UN MANQUE DE CONNAISSANCES.....	9
3.7 UN PEU DE PHILOSOPHIE... ..	9
4. SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES.....	10
5. RECOMMANDATION DU COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS.....	ERREUR !
SIGNET NON DÉFINI.	

LES ENJEUX LIÉS AUX LEVÉS SISMIQUES DANS L'ESTUAIRE ET LE GOLFE DU SAINT-LAURENT

1. PRÉSENTATION DU COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS

1.1. Mission de l'organisme

Assurer la conservation, la restauration et la mise en valeur du milieu marin et côtier du sud de la Gaspésie.

1.2. Mandat

Le mandat du Comité ZIP Baie des Chaleurs est d'initier et de coordonner des actions qui visent à améliorer et à protéger le milieu marin et côtier du sud de la Gaspésie dans son ensemble afin de redonner à la population certains usages qui ont été perdus ou qui sont menacés de l'être. Le Comité ZIP vise également à mobiliser la communauté en vue de la protection et de la mise en valeur du Saint-Laurent (fleuve, golfe et baie des Chaleurs). Ainsi, il informe et sensibilise le public, recueille les préoccupations et les suggestions des gens à ce propos, pour mettre en oeuvre des actions de réhabilitation écologique.

1.3. Historique

Le Comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) Baie des Chaleurs est un comité multi-sectoriel régional constitué en 1992 en tant qu'organisme sans but lucratif. Le territoire qu'il couvre s'étend au sud de la Gaspésie (Québec), de l'estuaire de la rivière Restigouche jusqu'à la pointe de Cap Gaspé dans le Parc Forillon, soit environ 350 kilomètres.

Il est l'un des 14 comités ZIP présentement en opération le long Saint-Laurent, mis en place dans le cadre du volet Implication Communautaire du plan d'action Saint-Laurent, auquel sont associés différents ministères fédéraux et provinciaux. Le programme ZIP, centré sur l'action, vise la participation et la concertation des communautés riveraines et inclue la diffusion d'un bilan des connaissances sur l'état du territoire, une consultation publique et la mise en oeuvre d'un plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE).

Depuis la création du Comité ZIP Baie des Chaleurs, des personnes affiliées à l'agriculture, l'industrie, la santé, l'éducation, l'administration municipale, de petites et moyennes entreprises, des biologistes, des écologistes et des citoyens du milieu se

concertent afin de mener à bien des actions de réhabilitation et de protection du milieu marin et côtier sur le territoire de la Baie des Chaleurs – Gaspé-Sud.

1.4. Principales réalisations

Le Comité ZIP Baie des Chaleurs mène des actions visant la réhabilitation et la protection du milieu marin du sud de la Gaspésie depuis 1992. Il a contribué à la formation de tables de concertation locales pour mettre en commun les ressources du milieu face à diverses problématiques. Il participe activement avec les intervenants du milieu à solutionner des problématiques telles que : contamination du milieu, érosion côtière, protection des habitats vulnérables et assainissement des eaux usées.

Le Comité ZIP Baie des Chaleurs travaille à la mise en oeuvre de 22 projets issus d'une consultation publique et regroupés à l'intérieur du Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) Baie des Chaleurs – Gaspé-Sud.

Parmi les projets ou les actions réalisés :

- Constitution d'un centre de documentation sur le Saint-Laurent, l'environnement côtier et le milieu marin, ouvert au public ;
- Rédaction et diffusion du Guide vert du Saint-Laurent : « La Baie des Chaleurs Pour lui redonner la santé et la protéger ! » ;
- Conception et réalisation d'activités pédagogiques et de sensibilisation du public ;
- Organisation d'une exposition sur le milieu marin « La Baie des Chaleurs... un monde à découvrir et à explorer » ;
- Création d'un jardin marin en zone côtière dans le cadre du projet Hortus ;
- Tenue d'une consultation publique régionale « Baie des Chaleurs : la mer qu'on doit penser » pour établir des priorités d'action ;
- Réalisation du « Plan d'action et de réhabilitation du milieu marin (PARE) Baie des Chaleurs – Gaspé-Sud » ;
- Étude : Inventaire et classification des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie pour réouverture ;
- Étude de caractérisation : Inventaire des milieux humides côtiers du sud de la Gaspésie (Novembre 2002, 242 p.) ;
- Soutien à la formation et au fonctionnement de comités de gestion intégrée de la zone côtière : Table de concertation du littoral de Bonaventure, Comité des usagers de la baie de Cascapédia, Comité de gestion intégrée du barachois de Carleton et Comité de gestion intégrée de la baie de Gaspé ;
- Soutien à la production du Guide des plages et des grèves de la Gaspésie (Éditions Fides, 2003) ;
- Campagne de sensibilisation aux impacts des activités riveraines sur les zones coquillières de la Gaspésie ;
- Élaboration d'un modèle de gestion communautaire des mollusques en Gaspésie;

- Organisation de l'A.G.A. de la Coalition pour la viabilité du sud du Golfe Saint-Laurent sous le thème « L'érosion côtière, ses impacts sur les habitats et le bâti côtiers »;
- Suivi du dossier d'implantation d'un incinérateur à Belledune par la compagnie Bennett Environmental avec la Coalition Retour à l'expéditeur (voir www.baiedeschaleurs.net).

1.5. Coordonnées

Comité ZIP Baie des Chaleurs
610 B, boul. Perron Est, C.P. 1001
Maria (Québec)
Tél. : (418) 759-5880 Téléc. : (418) 759-3817
Courriel : zonebdc@globetrotter.net

2. INTÉRÊT DU COMITÉ ZIP ENVERS LE PROJET

Le Comité ZIP Baie des Chaleurs collabore depuis des années avec différents organismes, institutions et citoyens sur des problématiques liées aux milieux côtiers et marins de la région. À ce chapitre, il constitue un point de convergence pour divers intervenants désireux d'obtenir de l'information, du soutien technique ou des avis professionnels concernant l'environnement côtier et marin. Il collabore aussi avec d'autres comités ZIP situés dans la partie estuarienne et marine du Saint-Laurent sur des dossiers d'intérêt commun. Considérant le mandat de protection, restauration et mise en valeur de leur portion respective du Saint-Laurent et les efforts déployés en ce sens au cours des dernières années, le développement d'une industrie gazière et pétrolière à proximité de la péninsule gaspésienne est très certainement l'objet de préoccupations importantes pour notre organisme.

3. NOS PRÉOCCUPATIONS

3.1 L'importance du Golfe Saint-Laurent

La majestueuse beauté du Golfe Saint-Laurent a toujours impressionné ceux qui, au fil des siècles, ont navigué ou survolé ses eaux. Les récits et relations des voyageurs aux temps des premières explorations et des pêches saisonnières témoignaient de la nature grandiose et du caractère unique de cette grande mer intérieure.

Jacques Cartier l'a décrit en termes admiratifs et s'émerveillait de l'abondance de ses ressources. Au début du 18^e siècle, le Père Charlevoix nous parle de la profusion de vie : des baleines et des dauphins escortant les navires, des troupeaux de morses sur ses rivages, des oiseaux marins en quantités innombrables et de pêches quasi miraculeuses dans ses eaux généreuses.

Au 19^e et 20^e siècle, les immigrants arrivant à l'orée du Golfe étaient immanquablement éblouis par le spectacle que leur offrait la porte d'entrée de leur terre d'adoption, une image qui ne les quitterait plus pour le restant de leurs jours, forgeant leur sentiment d'appartenance et leur enracinement dans leur nouveau pays.

Ainsi, les richesses contenues dans ses eaux ont soutenu pendant des générations les populations qui ont peuplé ses rives. La pêche a longtemps été un mode de vie de premier plan parce qu'elle déterminait le rythme du quotidien et les conditions de vie de la population. L'héritage maritime constitue une des facettes les plus remarquables de ce qui compose l'identité du Québec et du Canada et qui alimente son imaginaire et sa créativité culturelle.

Mais, en l'espace d'une courte génération, l'abondance a décliné fortement et depuis le début des années 90 les communautés côtières du Golfe ont eu à vivre durement avec une réalité auparavant inimaginable : la mer était épuisée d'avoir tant donné.

La chute des populations de poisson de fond, supports de base de l'économie gaspésienne et madelinienne a profondément touché les individus et les communautés avec de tristes conséquences : mode de vie perturbé, chômage, exode et conditions économiques précaires.

On doit très certainement réfléchir et en tirer des leçons quant à l'exploitation non durable d'une ressource et sur une vision économique qui ne veut pas tenir compte des limites écologiques de son environnement.

3.2 Un examen public fragmenté

Le rapport d'experts, mandaté par le gouvernement du Québec, mentionne au début de son introduction que « *La réalisation de levés sismiques est la première étape de l'exploration gazière et pétrolière* ». On pourrait tout aussi bien dire : *La réalisation de levés sismiques est la première étape en vue de l'exploitation gazière et pétrolière*.

À cet égard, nous sommes perplexes devant le fait que l'actuel processus de consultation du BAPE ne porte que sur un aspect d'un programme ambitieux de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures dans le Golfe. N'examiner que la phase d'exploration sismique, sans considérer qu'elle fait partie d'un projet d'ensemble dont les enjeux socio-économiques et environnementaux sont déterminants pour la société québécoise et appellent une réflexion collective préalable, nous apparaît très questionnable. Il nous semble difficile d'envisager le projet de développement pétrolier sous le seul angle des impacts des levés sismiques. Opter pour la filière pétrolière et gazière implique une succession d'étapes qui soulèvent en elles-mêmes plusieurs préoccupations et qui demandent des réponses : exploration sismique, forages, construction et opération de plate-formes d'extraction, transport d'hydrocarbures et, après tout cela, démantèlement ou abandon des installations.

L'exploitation pétrolière et gazière dans le Saint-Laurent représente plus qu'une opportunité d'affaires, elle constitue un tournant historique pour le Québec, au même titre que la mise en chantier de l'hydroélectricité dans les années soixante.

Comme plusieurs groupes et citoyens, nous sommes convaincus que c'est un choix crucial. Il serait irresponsable de s'y aventurer à la légère.

En somme, si on trace un parallèle avec d'autres mandats précédents du BAPE, c'est un peu comme si on avait examiné le développement de l'industrie porcine au Québec en considérant uniquement les impacts liés à la construction des bâtiments d'élevage sans tenir compte des conséquences sociales et environnementales de leur opération. Ou bien encore la gestion de l'eau en ne regardant seulement que la dimension de l'épuration des eaux : on aurait passé à côté d'une fameuse Politique nationale de l'eau !

Pourquoi ce choix ? Pourquoi cette approche fragmentée pour un enjeu de cette envergure ?

3.3 Le développement énergétique au Québec

Sans s'attarder trop sur les échanges nombreux qui ont cours actuellement sur la place publique quant aux choix énergétiques d'Hydro-Québec (Centrales du Suroît et de Bécancour, énergie éolienne, petits et grands barrages, etc.), il devient de plus en plus évident que nos sociétés sont à la croisée des chemins en termes de scénario énergétique.

De façon de plus en plus insistante, les experts et les spécialistes du domaine à travers le monde affirment qu'il faut dès à présent réduire la dépendance des pays énergivores envers le pétrole et à se préparer à des sociétés « post âge du pétrole », au risque, si rien n'est changé, d'avoir à affronter les conséquences de pénuries subites, de ralentissements économiques, de pertes d'emploi massives, de flambées des prix de biens de consommation, de ratés dans les réseaux de transport des nations ou autres situations perturbatrices.

Fondamentalement c'est là que repose toute la question : Quel avenir énergétique voulons-nous ?

Clairement, ce sera le débat public tant espéré et réclamé depuis plusieurs années sur le développement énergétique du Québec qui sera en mesure de nous fournir des réponses ou des pistes d'action en ce sens. Les choix énergétiques, incluant celui de l'exploration/exploitation pétrolière et gazière dans le Saint-Laurent que l'on examine ici, sont d'une importance socio-économique tellement fondamentale qu'il n'appartient pas exclusivement aux ministères et sociétés d'État d'en décider pour la population. La société civile doit aussi y participer activement pour en tracer les voies.

3.4 Des bénéfices pour qui ?

“In this type of business you have to have a lot of profits” (an oil and gaz executive in Houston making offshore platforms) from “Land and sea: Oil and gaz exploration in Nova Scotia”, CBC Television, 15 décembre 2002].

Dans les documents déposés sur le projet, il est fait état d’investissements prévus pour la phase d’exploration de 1,5 milliards, dont 330 millions par Hydro-Québec. On y fait miroiter des retombées économiques importantes pour la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Avant de prendre cette pilule miracle pour notre économie régionale, il faudrait peut-être en connaître certains effets secondaires...

À prime abord, puisque le Québec n’a jamais, ou si peu, exploité de pétrole ou de gaz, il apparaît plus que probable que la technologie, l’expertise et les équipements viendront de l’extérieur. On n’a qu’à consulter quelques sites Internet (dont notamment Oil and Gaz International) sur les fournisseurs de produits et services dans le domaine de l’exploration – et exploitation – pétrolière et gazière pour comprendre que les entreprises aptes à réaliser ces mandats ne sont pas basées à Gaspé ou à Cap-aux-Meules, mais plutôt à Houston, Calgary ou dans le nord de l’Europe. Hydro-Québec le confirme d’ailleurs sur son propre site Internet: « *Hydro-Québec prévoit d’investir 330 millions d’ici 2010 dans l’exploration pétrolière et gazière dans le Golfe de l’estuaire du Saint-Laurent ainsi qu’en Gaspésie en association avec des entreprises d’exploration de classe mondiale* ».

De plus, en vertu de certaines dispositions de l’Accord de libre échange Nord-Américain, il n’est plus obligatoire pour des firmes étrangères de garantir des emplois locaux.

D’un autre côté, la pêche commerciale, la pêche sportive, l’aquaculture et le tourisme jouent un rôle de premier plan dans l’économie de la Gaspésie et donnent de l’emploi à des milliers de personnes dans la région.

Ce sont tous des secteurs qui se sont bâtis, selon la disponibilité de telle ou telle ressource, au fil des années avec les gens qui y ont investi le meilleur d’eux-mêmes. Bien sûr, chacun de ces secteurs a connu et connaît son lot de difficultés, mais les gens arrivent tout de même à y trouver subsistance et sentiment d’appartenance à leur domaine de travail.

La ressource « mer » est le pivot central de ces 4 secteurs et implique un environnement marin fonctionnel ainsi qu’une utilisation durable des ressources qu’il procure : que ce soit des zones de pêche productives, des habitudes migratoires

prévisibles pour l'observation des grands mammifère marins, une bonne qualité de l'eau ou encore des conditions invitantes pour la navigation de plaisance.

On parle pour ces secteurs de retombées de plusieurs centaines de millions pour l'Est du Québec, à chaque année.

Ainsi, la coexistence de ces activités avec celle d'une éventuelle exploration/exploitation dans le Golfe devrait être préalablement évaluée et soupesée avec grand soin, tant pour ses implications économiques que sociales. Il faudrait certainement éviter de déshabiller plusieurs Saint-Pierre(s) pour habiller quelques Saint Paul(s)...

3.5 Ce qu'on observe ailleurs

De par son mandat lié aux milieux côtier et marin, le Comité ZIP Baie des Chaleurs est en contact régulier avec divers organismes et institutions situés dans les provinces maritimes et occasionnellement avec certains autres sur la côte ouest canadienne.

Dans les dernières années nous avons été en mesure de suivre la mobilisation qui s'est faite autour de l'octroi de permis pour les levés sismiques aux abords du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse. Là-bas, dans le cadre de la Coalition « Save our seas and seashores », 16 associations de pêcheurs de 3 provinces, 3 communautés autochtones, une douzaine d'organismes environnementaux régionaux et nationaux, des administrations municipales, des groupes socio-communautaires, des scientifiques et des citoyens ont fait front commun afin de demander qu'on prenne bien le temps d'examiner les impacts socio-économiques et environnementaux de l'exploration – et bien sûr de l'exploitation – pétrolière et gazière.

Même chose du côté de la Colombie-Britannique ou la « Oil Free Coast Alliance » réunit quelque quatre-vingt-dix-huit (98) groupes et institutions de divers horizons représentant des milliers de citoyens qui supportent le maintien du moratoire sur le développement pétrolier et gazier en mer en vigueur depuis 30 ans.

Le dénominateur commun qui lie tous ces gens : l'appréhension d'impacts considérables sur l'intégrité écologique du milieu marin et sur le tissu social et économique des communautés côtières.

Dans les deux cas, les levés de bouclier se sont faites en grande partie en réaction à une volonté des promoteurs d'y aller trop précipitamment avec des programmes d'exploration/exploitation de pétrole et de gaz en milieu marin sans prendre le temps d'en jauger pleinement les conséquences.

3.6 Un manque de connaissances

Dans tout le débat entourant les levés sismiques dans le Saint-Laurent beaucoup a été dit et écrit sur les effets possibles ou probables des tirs des canons à air sur les espèces marines et, dans certains cas, de façon assez approfondie. Ainsi, nous ne souhaitons pas en rajouter plus sur les impacts spécifiques sur telle ou telle espèce, mais nous voulons plutôt exprimer certaines considérations.

- Le Golfe du Saint-Laurent est très certainement un écosystème d'une grande richesse biologique avec tous les éléments nutritifs provenant de l'ensemble du bassin versant du Saint-Laurent ;
- On ne connaît pas encore précisément la répartition spatio-temporelle des espèces qui y résident ou qui y migrent ;
- Il n'existe pas d'inventaire bio-physique du Golfe assez complet pour permettre d'identifier les habitats critiques pour l'alimentation et la reproduction des espèces ;
Soit dit en passant, si après 10 années de recherche assez soutenue, on n'est pas encore arrivé à identifier exactement les facteurs qui ont provoqué le déclin de la morue, il y a sûrement beaucoup de chemin qui reste à faire...
- On connaît mal la propagation acoustique des tirs des canons à air dans un milieu physique semi-fermé comme l'est le Golfe. D'autant plus, la partie nord de la zone faisant l'objet de la demande est assez rapprochée de la côte et même de la baie des Chaleurs, une baie de faible profondeur, (soit de 60 à 90 mètres de profondeur dans son bassin est jusqu'à 20-25 mètres dans son bassin ouest) donc peut-être qu'il y aurait risque d'ondes de réverbération traversant la baie et impact sur les espèces migratrices comme l'éperlan arc-en-ciel;
- En termes de risques et de conditions défavorables pour faire de l'exploitation gazière et pétrolière, il est connu que le pire endroit pour le faire est en mer et le pire endroit en mer est en milieu nordique où se forment des glaces qui éventuellement se brisent et peuvent venir percuter les installations de forage;
- Compte tenu de leur importance pour l'équilibre écologique du Golfe et pour les économies des communautés locales, le rétablissement des populations de poissons de fond n'est pas une option mais bien une obligation ;

3.7 Un peu de philosophie...

Dans une perspective plus globale, il devient de plus en plus apparent que l'espèce humaine elle-même fait face à des problèmes d'une grande ampleur concernant la capacité de soutien de la biosphère à subvenir à des besoins toujours grandissants.

L'accroissement constant de l'économie mondiale l'a amenée à une échelle si grande qu'elle empiète maintenant sur l'espace de vie de toutes les espèces avec qui l'humain partage la planète.

L'existence humaine est inextricablement liée aux autres formes de vie sur terre. C'est la biodiversité qui depuis toujours a participé à soutenir la croissance des sociétés et qui demeure toujours et encore la clé de notre viabilité collective future. Aujourd'hui plus que jamais, on doit (ré) apprendre à en être les gardiens et à en prendre soin de toutes les façons possibles.

À une époque où le taux d'extinction des espèces est le plus élevé de toute l'histoire et va en s'accroissant, à une époque où les ressources marines sont en chute dans tous les océans du monde, mettant ainsi un terme à des modes de vie ancestraux qui ont été viables pendant des siècles dans les zones côtières de la planète, n'est-il pas temps d'envisager les choses autrement : où se situent les limites, où est la dernière frontière ?

Loin d'être un discours « vert » ou « rêveur », l'évidence scientifique et sociale sur l'état de la planète confirme la nécessité de changer de cap. En fait ceux qui rêvent, et en couleur en plus, ce sont très certainement ceux qui croient encore que la croissance économique peut continuer à ce rythme à empiéter sur les milieux de vie essentiels.

4. SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES

Dans le contexte où de nouvelles utilisations du Saint-Laurent sont envisagées, on doit nécessairement prendre en considération les impacts de ces nouveaux usages sur le milieu naturel et sur le milieu humain. Et, parce que les ressources exploitées sont produites par la présence d'écosystèmes fonctionnels, il convient d'adapter les modes d'exploitation à la capacité de support de l'environnement marin si on veut que les perspectives économiques demeurent durables.

Nous sommes d'avis qu'il faut dès maintenant amorcer l'édification d'une politique de gestion du milieu marin et côtier afin de baliser les nouvelles – comme les anciennes – utilisations du Saint-Laurent marin : exploration/exploitation pétrolière et gazière, pêcheries, navigation ou autres.

Cette politique engloberait des principes directeurs d'un développement écologiquement viable associés à des lignes de conduite spécifiques pour chacun des secteurs actifs en milieux côtier et marin. Une telle politique contiendrait bien évidemment des mesures pour assurer la protection et le rétablissement d'espèces en difficulté.

Afin de combler le manque de connaissances actuel, elle encouragerait et viendrait soutenir différents domaines de recherche ce qui permettrait de réaliser diverses évaluations scientifiques (impacts ponctuels ou cumulatifs sur l'écosystème marin, analyses interdisciplinaires des enjeux socio-économiques, identification des zones critiques, etc.), d'évaluer les potentiels et contraintes de certains usages, de raffiner les modalités d'une approche écosystémique, de faire le suivi des espèces et des habitats ainsi que de définir les mesures réglementaires appropriées.

Les pistes d'action de la gestion intégrée du Saint-Laurent proposées dans la Politique nationale de l'eau par le gouvernement du Québec constituent un bon pas dans cette direction. Ne reste que la volonté politique pour prendre cette nouvelle voie dans la gestion des ressources océaniques.

5. RECOMMANDATION DU COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS

En considération des fait suivants :

- Le projet de levés sismiques et les mesures d'atténuation n'ont pas fait la preuve d'absence de risques sur différentes espèces marines à court ou moyen terme;
- On connaît mal actuellement la distribution globale des mammifères marins et de plusieurs espèces de poissons à différentes époques de l'année;
- Dans une situation comme celle qui se présente ici, l'application du principe de précaution s'avère être l'orientation la plus responsable;
- Dû à l'absence d'un cadre de gestion cohérent pour guider les différentes activités en milieu côtier et marin et d'un encadrement réglementaire spécifique pour l'exploration – et l'exploitation – pétrolière et gazière dans le Golfe du Saint-Laurent;
- Les choix énergétiques pour l'avenir au Québec n'ont pas encore fait l'objet d'un débat public qui permettrait d'en définir et d'en faire valider les orientations par la population.

Le Comité ZIP Baie des Chaleurs recommande de ne pas autoriser le projet de levés sismiques dans le Golfe Saint-Laurent et de mettre en application un moratoire sur le développement de l'industrie pétrolière et gazière en milieu marin tant qu'une politique de gestion du milieu marin et côtier ne sera pas en vigueur.

Michel Chouinard, directeur